LE MÉRUVIEN

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES - MAI - JUIN 2023 - N° 216
WWW.VILLE-MERU.FR

RÉSIDENCE D'ARTISTE
VINCENT LENGAIGNE
Jeudi 9 mars
Eglise de Lardières

DOWDELIN
Vendredi 17 mars
Théâtre du Thelle

SALON DES LOISIRS CRÉATIFS
Samedi 18 et dimanche 19 mars
La Manufacture

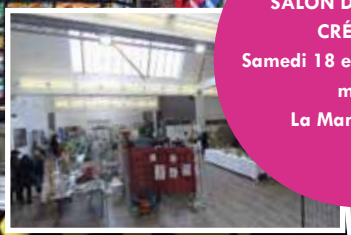

COMMÉMORATION
Dimanche 19 mars
Stèle François Vallet

RÉUNION PUBLIQUE
Vendredi 14 avril
Quartier Univert

Nathalie Ravier, lors de l'inauguration du Pôle d'Initiatives Locales

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

À la faveur de la présentation du budget primitif voté par le Conseil municipal, j'ai ouvert mon précédent édito sur l'exposé de la situation à laquelle font face toutes les collectivités. Elle se résume ainsi : envolée tarifaire, stagnation des recettes, désengagement de l'État et baisse des dotations.

Un véritable goulet d'étranglement qui a placé un certain nombre de collectivités dans l'incapacité de boucler leur budget. En effet, contrairement à l'État qui affiche un budget en déséquilibre depuis bien longtemps, les communes tout comme les départements et les régions se doivent de présenter un budget où dépenses et recettes s'équilibrent. Nous avons anticipé ces difficultés notamment sur le constat de la stagnation de nos recettes. Je tiens à saluer ici le travail et l'investissement des élus et des agents de la ville pour rechercher des solutions visant au dégagement de marges de manœuvre. Cet état d'esprit nous a évité pour l'instant le pire. La situation n'en reste pas moins préoccupante et l'horizon est loin d'être dégagé.

Dans ce contexte, j'ai annoncé, dès la rentrée de septembre 2022, aux directions de nos écoles, mon intention de revoir le service des ATSEM. Méru se distingue en effet depuis de nombreuses années par un service exceptionnel avec une ATSEM par classe ce qui est bien au-dessus des normes légales et bien au-dessus de ce qui se pratique dans d'autres villes. Après cette annonce, Philippe Kiessamesso, Maire-Adjoint aux Affaires scolaires a rencontré l'Inspectrice de l'Éducation nationale et les directeurs d'établissement, soucieux de ne pas appliquer une règle mathématique brutale mais de concevoir un système prenant en compte les réalités de terrain. Des points de vigilance ont été remontés. Nous travaillons donc à une réduction de la voilure tout en concevant une organisation valide. Je ne peux pas m'empêcher de faire un parallèle pour mettre en exergue cette démarche de concertation et d'écoute bien éloignée des annonces tombées « d'en haut » s'agissant des fermetures de classe sans que les maires ne soient même consultés. Ainsi à Méru ce sont les écoles du quartier prioritaire qui sont visées et nous tentons de faire valoir auprès de l'Inspection académique, administration d'État les particularités qui nécessitent le maintien des enseignants pour un enseignement adapté.

La situation que traverse notre pays nous place à un tournant historique. Les collectivités ne sont plus en mesure de compenser tant du point de vue des champs d'intervention que des finances les carences de l'État. Des piliers majeurs sont atteints : santé, éducation, forces de l'ordre. Les voix des élus locaux ne manqueront pas de s'élever dans les mois à venir. Le temps du politiquement correct est bel et bien révolu.

Nathalie Ravier

Maire de Méru

Chevalier de l'ordre national du Mérite

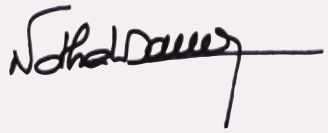

ÉDITO

SOMMAIRE

ÇA S'EST PASSÉ À MÉRU
P 2 et 23

EMPLOI - FORMATION
P 4 à 6
Pôle d'Initiatives Locales : ouverture du nouvel équipement

ENFANCE
P 7
Rentrée scolaire 2023 - 2024 : le dossier unique d'inscription
Inscriptions aux ACM d'été

AMÉNAGEMENT
P 8 à 10
Agrandissement du cimetière paysager : les travaux sont terminés
En bref
Avis aux riverains : les voies et les espaces publics doivent être tenus propres
Déchetterie de Méru
Fleurissement : Participez au concours des jardins et balcons fleuris !

CULTURE - ANIMATIONS
P 10 à 17
Ça bouge à Méru
L'Agenda méruvien
Entre nous

VIE ASSOCIATIVE
P 18
Secouristes Français Croix Blanche : une unité a ouvert ses portes à Méru !

FLASH INFOS
P 19 à 21

SANTÉ - CARNET - NUMÉROS UTILES
P 22

Retrouvez les dates de permanences de vos élus, de vos réunions publiques, de vos promenades de quartier et des conseils municipaux **dans la rubrique Entre *nous*...**

Le Méruvien
Directrice de la publication
Nathalie Ravier
Rédaction/Maquette
Flore Boisset-Giraud
Crédit Photo
Service Communication / Adobe Stock
Impression
Imprimerie RAS
Tirage : 6700 ex
Ce journal est imprimé sur du papier 100% recyclé avec des encres végétales
Méru sur Internet : **http://www.ville-meru.fr**
Courriel : **services@ville-meru.fr**

PEFC 10-31-1300
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Pôle d'Initiatives Locales

Ouverture du nouvel équipement

Lieu unique sur notre territoire, le but du Pôle d'Initiatives Locales est de répondre aux enjeux modernes du travail : l'accès à l'emploi, souplesse des espaces de travail, mutualisation des équipements - notamment des nouvelles technologies - culture de l'échange, du partage professionnel et de l'innovation, etc.
C'est également un lieu fédérateur, rassemblant les forces de la formation, de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat.
D'une surface de 1500 m², il a été imaginé autour de plusieurs pôles, chacun répondant à un besoin : la formation, le coworking, l'espace makers sans oublier l'accueil et la conciergerie.

SITUATION

Lieu de rencontre de différents publics professionnels, le positionnement du PIL permet une large accessibilité aux Méruviens, aux habitants de la CCS et venant de tout autre région.

Il est en effet situé :

- à proximité de la gare
- à proximité de la RD 927
- à proximité du centre-ville
- aux abords du quartier prioritaire

PÔLE D'INITIATIVES LOCALES
5/7 rue Aristide Briand
60110 Méru

Rens. **MEFSOO : 03.44.52.35.80**
mefsoo.com

Rens. **LA STATION : 06.63.47.58.03**
lastation.ville-meru.fr

Ce nouveau bâtiment a été inauguré le 7 avril dernier.
L'occasion de le découvrir.

ACCUEIL

Au rez-de-chaussée, la MEFSOO vous reçoit et répond à vos questions. Elle dispose également d'un espace dédié à un simulateur de conduite.
Par ailleurs, un service conciergerie, géré par Nacre services, est à votre disposition dans un local adjacent (voir page suivante 6).

Accueil

Vue sur l'extérieur

Salle de formation

Espace coworking - Bureau privatif

Espace coworking - Salle de réunion

Espace coworking - Espace de convivialité

Espace makers

LA MEFSOO ET LA MISSION LOCALE

La Maison de l'Emploi et de la Formation et la Mission Locale ont pris place au premier étage.

Les missions de ces deux structures sont de rassembler les politiques de l'emploi, de la formation et du développement économique pour la première, et d'accompagner les jeunes dans l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle pour la seconde.

LE PÔLE FORMATION

Au rez-de-chaussée, 3 salles sont destinées à la formation.

Elles sont équipées de prises secteur au sol (à proximité de chaque table), de tables modulables, d'un vidéoprojecteur, d'un accès WiFi très haut débit, d'une climatisation, d'un évier et d'un réfrigérateur.

LE PÔLE COWORKING "LA STATION"

La Station est un espace collaboratif, accueillant et spacieux, favorisant les échanges professionnels.

D'une surface de 150 m², elle comprend :

- une salle de réunion (d'une capacité de 10 personnes),
- un bureau privatif,
- un espace partagé agrémenté de bureaux assis-debout ouverts sur une table centrale,
- une cabine "téléphonique" insonorisée et agrémentée de connectiques permettant de passer des appels ou de réaliser des visioconférences en toute discrétion,
- un espace salon.

Accès Wifi très haut débit, prises Ethernet, imprimante, casiers à code, espace de convivialité avec distributeur de boissons/friandises ainsi qu'une vaste terrasse complètent l'équipement.

La Station - ouvert du lundi au vendredi de 7h à 20h - réservation à la journée ou à la demi-journée

LE PÔLE DE CONCEPTION ET DE RÉALISATION "ESPACE MAKERS"

Les 90 m² de cet espace sont dédiés aux nouvelles technologies, aux machines de conception et à la création assistée par ordinateur : impression 3D, fraiseuse à commande numérique (CNC), atelier ponçage/bois, traceur de découpe, imprimante sublimation (impression sur T-shirt), presse à chaud, imprimantes résine durcissant aux UV, graveurs laser.

Un lieu idéal pour que les projets prennent vie.

Les professionnels peuvent y réaliser des prototypes, mener des études en limitant les coûts.

C'est aussi un lieu d'apprentissage, où l'échange de connaissances et de savoir-faire est mis en avant.

Cabine "téléphonique" insonorisée

Espace coworking - espace salon

RETOUR SUR...
L'inauguration du Pôle d'Initiatives Locales

L'inauguration s'est déroulée en présence de Sébastien Lime, Sous-Préfet, Xavier Bertrand, Président de la Région des Hauts-de-France, de Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil départemental de l'Oise, de Joël Vasquez, Vice-Président de la Communauté de Communes des Sablons, de Nathalie Ravier, Maire de Méru.

Etaient notamment présents également, Alexandre Sabatou, Député de l'Oise, Olivier Paccaud et Jérôme Bascher, Sénateurs, Frédérique Leblanc, Conseillère départementale et Maire-adjointe, Bruno Caleiro, Conseiller départemental, Mohammed Benlahsen, Président de l'Université de Picardie, Veaceslav Grosu, Directeur des partenariats et projets stratégiques de l'Université de Picardie, Stéphane Leterrier, Président de la Confédération des petites et moyennes entreprises de l'Oise, Lydie Ledard, Hugues de Léon, Philippe Kiessamesso, Maires-adjoints, Eddie Beaubrun, Directeur de la MEFSOO, Arnaldo de Faria, Directeur de Nacre Services...

Signature de la Convention de partenariat entre la Ville de Méru, la Communauté de Communes des Sablons, la Confédération des petites et moyennes entreprises, et l'Université de Picardie - Pôle Pépite

Découverte de la plaque rendant hommage à Denis Courboin, Maire de Fresnoy-en-Thelle et Administrateur de la MEFSOO (de 2007 à 2019).

Signature de la convention entre la Mairie et Nicolas Heiss, société "Sortie de passoire énergétique", premier réservataire du bureau privatif de l'espace coworking.

ESPACE CONCIERGERIE

Géré par la régie de quartier Nacre services, un service de blanchisserie y sera notamment proposé.

À cet effet, un local, dont l'entrée est adjacente à celle du PIL, a été aménagé au rez-de-chaussée avec machine à laver, sèche-linge, table à repasser.

RENTRÉE 2023 / 2024
La Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation vous informe
LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS EXTRA ET PÉRISCOLAIRES 2023/2024

La campagne de distribution du Dossier unique d'inscription périscolaires a débuté le 13 avril 2023 dans les écoles. Pour les enfants entrant en Petite Section, les dossiers ont été remis lors des rendez-vous d'inscription.

visuel Adobe Stock

À QUOI SERT CE DOSSIER PRÉCISÉMENT ?

Il permet aux parents de réaliser les inscriptions et certaines réservations annuelles pour les activités Périscolaires : accueil du matin, restauration scolaire, accueil du soir (maternelle) et Accueil Périscolaire du Développement Individuel et Collectif (élémentaire). Il permet également à la Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation (D.A.S.A.) de mettre à jour les informations indispensables concernant les parents mais également les informations de santé de l'enfant qui ont pu évoluer depuis la rentrée précédente.

ET BIEN PLUS ENCORE…

Les parents peuvent ajouter/modifier la liste des personnes (ami, grands-parents, tante…) autorisés à récupérer les enfants en cas de besoin. Il permet aussi de recenser les enfants ayant besoin d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) donnant lieu par la suite à une prise de contact avec les parents et à un rendez-vous afin d'établir un protocole adapté à la situation de l'enfant.

À QUI SERA-T-IL TRANSMIS ?

Un Directeur Périscolaire est présent dans chaque école. Il réceptionne les dossiers et en prend connaissance. Les dossiers sont accessibles à toute l'équipe d'animation et en cas de difficultés les animateurs pourront se référer à ce dossier et contacter les parents rapidement. Tous sont tenus au secret professionnel.

OÙ ET QUAND LE FAIRE PARVENIR ?

La date de limite de réception des dossiers est fixée au 26 mai 2023.

Le dossier devra être rempli entièrement et avec soin et retourné dans la boîte aux lettres de la D.A.S.A. au 24 rue Voltaire à Méru.

INSCRIPTION AUX A.C.M. D'ÉTÉ

LES INSCRIPTIONS SERONT OUVERTES DU 5 AU 23 JUIN 2023.

Inscriptions obligatoires (minimum 4 jours par semaine) par mail à dasa-enfance@ville-meru.fr

Règlement (totalité à l'inscription ou 50% d'acompte à l'inscription, le solde 15 jours avant le début de fréquentation) sur le portail famille ou auprès de la DASA sur Rendez-vous

Sites d'accueil

Juillet : site Jules Verne

Août : site Pasteur

Attention le site d'accueil Pasteur sera fermé les 14, 30 et 31 août 2023

Connectez-vous au portail famille à l'adresse https://portail-meru.ciril.net (ou via le site Internet de la Ville de Méru www.ville-meru.fr rubrique Vivre, Vous êtes parent, Scolaire et Périscolaire, Démarches et Inscriptions (D.A.S.A.))

*A.C.M. Accueil Collectif de Mineurs (ex A.L.S.H.)

VILLE DE MERU
DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE L'ANIMATION
24 rue Voltaire à Méru
Tél. : 03.44.52.34.12
dasa-enfance@ville-meru.fr

visuel Adobe Stock

Agrandissement du cimetière paysager

Les travaux sont terminés

L'accroissement de la population méruvienne a conduit la Commune à acquérir une parcelle de 8000 m² afin d'agrandir, dans son prolongement, le cimetière paysager existant et de répondre ainsi aux demandes de concessions à venir.
Les travaux correspondants sont terminés.

Arbres tige et de bosquet, massifs arbustifs, haie bocagère, parties engazonnées, allées, bancs, points d'eau... composent ce nouvel aménagement.
Celui-ci comprend :

- 480 emplacements,
- 155 emplacements dédiés au carré musulman,
- 26 cavurnes,
- 1 columbarium,
- 1 jardin du souvenir.

Un parking de 22 places a également été créé. Celui-ci est accessible via le chemin rural du terrier Becquet.

OSSUAIRES COMMUNAUX

Afin de poursuivre le programme destiné aux reprises des concessions funéraires en état d'abandon, la Ville vient de se doter de neuf nouveaux ossuaires.
Six d'entre eux ont pris place dans le Cimetière ancien, face aux six précédemment installés. Cet aménagement a été complété par la création d'une allée.

Cimetière ancien

Trois autres ont été aménagés dans le Cimetière de Lardières.

Cimetière de Lardières

Ces équipements perpétuels ont pour vocation de recevoir l'ensemble des reliquaires (boites à ossements) généré lors des procédures d'exhumation entreprises par la Commune.

EN BREF

TOTEMS ENTRÉE DE VILLE

De nouveaux totems d'entrée de ville ont été mis en place, permettant notamment d'afficher la première fleur obtenue lors du concours Villes et villages fleuris.

RÉFECTION D'UNE AIRE DE JEUX

Le sol de l'aire de jeux, située square Anthony Bernard, a été rénové.

RUE LOUIS BLOQUET

Les travaux de sécurisation de la rue Louis Bloquet ont démarré fin mars, dans sa portion comprise entre la rue de la République et la rue Carnot.

Cette première tranche de travaux va consister en la réalisation :

- d'un plateau surélevé au carrefour avec la rue Carnot,
- d'un îlot central franchissable situé en axe de chaussée après le plateau surélevé,
- d'une zone de stationnement longitudinale "insérée" dans l'emprise des trottoirs tout le long de la rue Louis Bloquet,
- de la mise aux normes pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) des trottoirs avec un minimum de 1.40 m de large,
- de l'aménagement des espaces verts en pied de talus.

A noter que la réfection du réseau d'eau potable est effectuée par la Communauté de communes des Sablons, tandis que le tapis de la voie de circulation sera réalisé par le Département en juillet.

AVIS AUX RIVERAINS

LES VOIES ET ESPACES PUBLICS DOIVENT ÊTRE TENUS PROPRES.

Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies.

Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer l'entretien des trottoirs (chacun au droit de sa façade sur une largeur égale à celle du trottoir), ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété (pied de mur et de clôture).

Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les caniveaux ou les avaloirs d'eaux pluviales.

Au cours de la période hivernale, les propriétaires ou locataires, riverains de la voie publique, doivent déneiger au-devant de leurs maisons, boutiques, cours, jardins et autres emplacements. Cette neige devra être déposée sur la bordure du trottoir sur une largeur maximum de 1 mètre.

De plus, en cas de glace ou de verglas, ils doivent gratter et nettoyer leurs trottoirs de manière à prévenir les accidents et assurer une circulation normale des piétons. Pour cela, ils pourront utiliser du sel ou du sable.

Chaque jour, ils doivent, si nécessaire, dégager les gargouilles, des glaces ou de tout ce qui pourrait entraver l'écoulement des eaux.

visuel Adobe Stock

DÉCHETTERIE DE MÉRU

La déchetterie est accessible aux usagers non professionnels munis d'une carte d'accès personnelle.

Cette nouvelle infrastructure offre un service de proximité, gratuit et facile d'accès, s'inscrivant dans la lutte contre les dépôts sauvages !

Dite "à plat", elle permet aux usagers de décharger directement leurs déchets au sol dans les différents compartiments. Une signalétique spécifique en façade de chacun d'eux (avec la liste de ce que vous pouvez ou non déposer) permet de vous guider au mieux : gravats, encombrants valorisables, encombrants non valorisables, mobiliers, bois, métaux, cartons, déchets verts...

Un espace couvert permet en outre de déposer les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), les déchets diffus spécifiques (DDS) et les déchets destinés au réemploi.

Enfin, deux conteneurs sont destinés aux vêtements et aux chaussures.

***Pour avoir accès à la déchetterie,** il faut se munir de sa carte d'accès personnelle*, dont la demande peut être faite en s'adressant au service relations usagers : 03 44 09 67 11, ou en se rendant sur le site internet du SMDO : www.smdoise.fr.*

DÉCHETTERIE DE MÉRU

11 Rue du 11 mai 1967 - 60110 Méru

Pour en savoir plus :

Tél. : 0 800 60 20 02

(service et appel gratuits)

www.smdoise.fr

Horaires de la déchetterie :

- Du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Dimanche : de 9h à 12h
- Lundi, dimanche après-midi et jours fériés : fermée

Fleurissement

Participez au concours des jardins et balcons fleuris !

Initié en 2022, le concours des jardins et balcons fleuris est reconduit cette année.
Ouvert à tous les habitants méruviens, ce concours, est placé sous le signe du végétal, des fleurs et de l'environnement, avec la volonté de poursuivre l'amélioration du cadre de vie des Méruviens.
De plus, il s'inscrit dans la démarche de la collectivité pour l'obtention d'une seconde fleur au concours des villes et villages fleuris.

Le concours, ouvert à tous les Méruviens, récompensera les actions menées en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leur habitation selon les deux catégories suivantes : jardins et balcons / fenêtres

Afin de faciliter le travail du jury et parce qu'il s'agit d'accompagner la démarche municipale, seuls les jardins et balcons /fenêtres visibles de la voie publique sont concernés.

A vos pelles, vos grattoirs et vos gants ! La ville compte sur votre participation !

LES CRITÈRES DE NOTATION SERONT LES SUIVANTS :

1 - La pertinence du fleurissement : adaptation des plantations au milieu, utilisation de vivaces, mesures pour économiser l'eau, usage du paillage...

2 - La qualité du fleurissement : esthétique, harmonie des plantations, couleurs…

3 - Les supports de culture : (sol, hors sol, qualité des pots et suspensions…)

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant et jusqu'au 31 mai 2023 :

- sur le site de la ville www.ville-meru.fr. ou en déposant vos coordonnées (nom et adresse, en précisant jardin, balcon),
- sur papier en mairie,
- ou par mail services@ville-meru.fr).

Le jury évaluera la qualité des réalisations fin juin/début juillet et 3 lauréats seront désignés en septembre par catégorie. Chaque participant se verra par ailleurs remettre une récompense.

EN BREF

DÉCORATIONS

Coccinelles, hirondelles, papillons, tulipes, muguets, jonquilles..., les décorations printanières (réalisées par les agents des services techniques) ont repris place sur les ronds-points et autres espaces paysagers.

ÇA BOUGE À MÉRU

TEMPS FORT AUTOUR DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE : SPECTACLES, ATELIER...

THÉÂTRE

Jean-Yves Augros / Production IVT - International Visual Theatre.
Avec Fanny Maugard et Thomas Lévêque
Écriture et mise en scène de Jean-Yves Augros
Assisté de Céline Rames

• Lundi 22 mai à 20h
• Théâtre du Thelle

PARLE PLUS FORT !

Théâtre en langue des signes (LSF)

Ce spectacle plein d'humour nous montre que les deux mondes, sourd et entendant, se ressemblent malgré tout.
Nicolas et Fabienne sont nouvellement collègues de bureau, l'un est sourd et l'autre entendant. À travers des scènes sensibles et cocasses ils apprennent à se comprendre au travail et dans leur vie quotidienne. Ils tissent une relation professionnelle et amicale, forte et atypique !
"Parle plus fort !" vous fera découvrir des scènes par moments sensibles, toujours positives, voire drôles. Jean-Yves Augros souhaite, à travers ce spectacle, montrer que les deux mondes sourd/entendant se ressemblent, avec leurs différences et leurs difficultés mais aussi avec leurs joies.

À partir de 8 ans

En partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis, Scène Nationale.
Entrée : 6 € - Réservation conseillée
Renseignement et réservation : 03.44.52.35.00 / billetterie@ville-meru.fr
Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr

Compagnons de Pierre Ménard
Corps et Langue des signes : Isabelle Florido, Aurore Corominas
Violoncelle : Laurent Besson
Voix : Sylvain Guichard
Mise en scène : Nicolas Fagart
Composition musicale : Maxime Dupuis
Traduction et adaptation LSF : Isabelle Florido, Sabrina Dalleau

• Mercredi 31 mai à 17h
• Théâtre du Thelle

GOUPIL

Théâtre gestuel et musical LSF

Un spectacle où se mêlent théâtre, musique, mime et langue des signes.
Dans une réécriture singulière et pleine d'humour du célèbre Roman de Renart, ce spectacle nous propose de redécouvrir les aventures du rusé Renart, toujours à l'affût d'un bon coup pour ridiculiser son oncle affamé le loup Ysengrin. Ici se mêlent théâtre, musique, mime et langue des signes en toute harmonie. Les comédiennes jonglent avec les métamorphoses et se muent à vue en loup affamé, en renard facétieux, en poussin désinvolte, en moineau anglais ou en fourmi pressée. Au terme du récit, la compagnie apprend aux jeunes spectateurs une chanson, chantée et « signée », extraite du spectacle.

À partir de 6 ans

Entrée : de 5 à 10 € - Réservation conseillée
Renseignement et réservation : 03.44.52.35.00 / billetterie@ville-meru.fr
Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr

*ENTRACTE DU MERCREDI / **Atelier de sensibilisation LSF (Langue des Signes Française) le 10 mai de 14h à 16h30 au Centre culturel.***

L'AGENDA MÉRUVIEN

MAI - JUIN 2023

VOS RENDEZ-VOUS DE MAI

Jusqu'au 30 juin
Dunkerque, porte sur le monde
Exposition > Musée de la Nacre et de la Tabletterie

Du 5 mai au 16 juin
Avec un supplément d'âme / Guilaine Vertueux
Exposition > Centre culturel et associatif Le Domino
Vernissage le 4 mai à 19h

Du 5 au 31 mai
Cinéma et littérature
Exposition > Médiathèque Jacques Brel

Jeudi 4 mai
Quartier libre à Etretat
> Sortie Seniors organisée par le CCAS

Mercredi 10 mai
L'entracte du mercredi
à 14h > Centre culturel et associatif Le Domino

Jeudi 11 mai
Voyage autour du jeu
à 14h30 >Médiathèque Jacques Brel

Samedi 13 mai
Jouons ensemble !
à 14h et à 15h15 > Médiathèque Jacques Brel

La nuit européenne des musées
à 18h > Musée de la Nacre et de la Tabletterie

Gala de danse Modern'jazz
> Théâtre du Thelle

Karaodance
Danse > à 20h (départ à 18h45) > La Faïencerie (Creil)

Dimanche 14 mai
Bal country
Danse > de 14h à 19h > La Manufacture

Mercredi 17 mai
Les petites mains
Atelier créatif > à 14h > Médiathèque Jacques Brel
Journée internationale de lutte contre l'homophobie
> Médiathèque Jacques Brel

Samedi 20 et dimanche 21 mai
Week-end Creativ'Sneak Art
Samedi 20 > Specatcle de danse > à 21h30 > La Manufacture
Dimanche 21 > Concours chorégraphique battle > à 14h > La Manufacture

Du 22 au 28 mai
Résidence d'artiste Open up - Lise Lerichomme
Arts plastiques > Espace Socioculturel Arsène Bulard

Lundi 22 mai
Parle plus fort !
Théâtre en langue des signes > à 20h > Théâtre du Thelle

Mercredi 24 mai
Promenons-nous dans les pages
à 16h > Médiathèque Jacques Brel

Jeudi 25 mai
Barbecue musical
> Animation Seniors organisée par le CCAS

VOS RENDEZ-VOUS DE JUIN

Jusqu'au 30 juin
Dunkerque, porte sur le monde
Exposition > Musée de la Nacre et de la Tabletterie

Jusqu'au 16 juin
Avec un supplément d'âme / Guilaine Vertueux
Exposition > Centre culturel et associatif Le Domino

Du 3 juin au 1er juillet
L'arbre et la forêt
Exposition > Médiathèque Jacques Brel

Du 5 au 11 juin et du 30 juin au 7 juillet
Résidence d'artiste Open up - Lise Lerichomme
Arts plastiques > Espace Socioculturel Arsène Bulard

Samedi 3 juin à 9h
Avec un supplément d'âme / Guilaine Vertueux
Rencontre avec l'artiste > Centre culturel et associatif Le Domino

Mercredi 7 juin
L'entracte du mercredi
à 14h > Centre culturel et associatif Le Domino

Jeudi 8 juin
Voyage autour du jeu
Animation Seniors > à 14h30 >Médiathèque Jacques Brel

Samedi 10 juin
Théâtre d'improvisation
à 15h > Médiathèque Jacques Brel

Dimanche 11 juin
Spectacle de fin d'année Musique ALC
> Théâtre du Thelle

Vendredi 16 juin à 10h
Avec un supplément d'âme / Guilaine Vertueux
Rencontre avec l'artiste > Centre culturel et associatif Le Domino

Dimanche 18 juin
31e Brocante Méru Borken Izabelin
Toute la journée > Place des Fêtes

Gala de danse modern'jazz et danse classique ALC
> Théâtre du Thelle

Mercredi 21 juin
Promenons-nous dans les pages
à 16h > Médiathèque Jacques Brel

Jeudi 22 juin
Don du sang
de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h
> Salle La Manufacture

Déjeuner dansant - Cernay-la-Ville
> Sortie Seniors organisée par le CCAS

Vendredi 23 juin
Spectacle de fin d'année Zumba
à 20h > Théâtre du Thelle

COMMÉMORATION

VICTOIRE 1945
Lundi 8 mai
à 10h30
rendez-vous devant la Mairie

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE
Mercredi 10 mai
à 18h30
stèle rue Jean Moulin

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE
Jeudi 8 juin
à 18h
stèle François Vallet

Samedi 27 mai
Le rendez-vous des tout-petits
à 9h30 > Médiathèque Jacques Brel

Samedi 27 et dimanche 28 mai
Salon du jardin
de 10h à 19h le samedi et de 10h à 17h30 le dimanche > Centre-ville

Spectacle de fin d'année Théâtre ALC
> Théâtre du Thelle

Mercredi 31 mai
Goupil
Théâtre gestuel et musical (LSF) > à 17h > Théâtre du Thelle

Samedi 24 juin
Le rendez-vous des tout-petits
à 9h30 > Médiathèque Jacques Brel

Festival Tropi'ka
à 16h > La Manufacture

Vendredi 30 juin
Samedi 1er juillet
Dimanche 2 juillet
La véritable histoire du manchot qui n'avait pas de genoux
Théâtre > à 20h30 le vendredi et le samedi et à 15 h le dimanche > Théâtre du Thelle

RETROUVEZ LE PROGRAMME DU CINÉMA SUR LE SITE www.cinemaledomino.fr
Pour recevoir le programme du cinéma chaque semaine sur votre boîte mail, laissez votre adresse mail en écrivant à : cinemadomino@ville-meru.com

APPEL DU 18 JUIN
Dimanche 18 juin
à 10h30
devant la Mairie

ENTRE *NOUS*...

PROCHAINES PERMANENCES DE VOS ÉLUS

NATHALIE RAVIER
Maire de Méru
> le samedi 17 juin
de 9h à 12h
sur rendez-vous en Mairie

ABDELAFID MOKHTARI
Premier-adjoint
Périscolaire - Voirie - Bâtiment - Travaux - Démocratie participative
> le samedi 17 juin
de 9h à 12h
sur rendez-vous en Mairie

PHILIPPE KIESSAMESSO
Maire-adjoint
Scolaire - Formation - Insertion - Apprentissage
> le samedi 17 juin
de 9h à 12h
sur rendez-vous en Mairie

INFO PERMANENCES
Il sera désormais obligatoire :
➔ de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Maire au 03 44 52 36 17,
➔ d'indiquer le motif de votre venue,
➔ de respecter les consignes sanitaires en vigueur à ces dates
➔ d'observer les gestes barrières.

Si vous n'appliquez pas ces consignes, votre rendez-vous pourra être refusé ou annulé.
Nous vous informons que le rendez-vous ne pourra excéder 20 minutes.

ATTENTION, compte tenu des modifications apportées par la loi Elan dans le traitement des demandes de logement, aucune permanence logement n'est assurée par un élu.

Les Conseillers départementaux du canton de Méru reçoivent sur rendez-vous.

Vous pouvez les contacter par mail :

Frédérique LEBLANC, Maire adjointe à Méru : frederique.leblanc@oise.fr

Bruno CALEIRO, Maire de Puiseux-le-Hauberger : bruno.caleiro@oise.fr

STAND DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Dimanche 14 mai au matin > sur le marché

VOS PROMENADES DE QUARTIER

Mercredi 7 juin - 15h
Lardières
> rendez-vous place de l'Eglise

VOS RÉUNIONS PUBLIQUES

Vendredi 23 juin - 20h30
Quartier PMF / Maurice César
> salle La Manufacture

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX :
LUNDI 22 MAI > À 20H30 > SALLE LA MANUFACTURE
LUNDI 3 JUILLET > À 20H30 > SALLE LA MANUFACTURE

DANSE

Collectif ÈS
Avec Sidonie Duret, Jeremy Martinez, Emilie Szikora et Paul Andriamanana accompagnés d'un groupe de danseurs amateurs
Conception Sidonie Duret, Jeremy Martinez, Emilie Szikora
Vidéo Wilfrid Haberey
Lumière Rodolphe Martin
Costumes Paul Andriamanana

Départ de Méru (Beauséjour) à 18h45
Transport en car inclus sur réservation

• Samedi 13 Mai à 20h
• La Faïencerie

KARAODANCE

Un moment de danse, joyeux et collectif, à partager sans complexe !
Nous connaissons tous le karaoké : ce moment de mise en scène sans complexe, où chacun est libre d'être quelqu'un d'autre, de pousser la voix, de créer une nouvelle version de soi-même. S'amusant des codes et des classiques du genre, le Collectif ÈS vous propose une immersion dans un karaoké chorégraphique. Entre performances des danseurs, vidéoma-thon pour détourner des clips et dressroom, ce spectacle hybride vous invite au mouvement.
Dans le cadre du festival Les infaillibles en partenariat avec la Faïencerie, scène conventionnée.
À partir de 8 ans
Entrée : 7 € - Sur réservation
Renseignement et réservation : 03.44.52.35.00
billetterie@ville-meru.fr

INFOS Vous souhaitez aider les artistes et entraîner le public sur le tube de l'été ou à faire la danse de la méduse ? La Faïencerie recherche 15 danseurs et danseuses bénévoles. Répétition les samedi 6 et dimanche 7 mai 2023.

EXPOSITION

• Du 5 mai au 16 juin
• Centre culturel et associatif Le Domino

AVEC UN SUPPLÉMENT D'ÂME / GUILAINE VERTUEUX

"J'étais fascinée de pouvoir sublimer une plaque de carton en une production artistique fonctionnelle, inédite, toujours unique et insolite."
Chiner, récupérer, restaurer, a toujours été une passion pour Guilaine Vertueux ; constamment à la recherche de l'objet anobli en une pièce unique. Elle laisse cours à sa liberté d'expression et sublime le carton en sculptures uniques, en mobilier, en objets. Son style interpelle par l'expression de ses œuvres colorées, architecturales ; une alliance entre zenitude et violence maitrisée. Outre l'acte artistique, ses créations sont un message ouvert sur le thème de la récupération.
Vernissage le jeudi 4 mai à 19h
Entrée libre aux horaires d'ouverture du Centre culturel et associatif Le Domino
Rens. : 03.44.52.35.00

ENTRACTE DU MERCREDI / Atelier cartonnage. Venez créer votre trousse, étui à lunettes avec l'artiste Guilaine Vertueux le mercredi 7 juin de 14h à 16h30 au Centre culturel Le Domino..

RENCONTRE AVEC L'ARTISTE
> Samedi 3 juin de 9h à 12h*
> Vendredi 16 juin à 10h
au Centre culturel La Domino
**ouverture exceptionnelle*

NOUVEAU ! L'ENTRACTE DU MERCREDI

Rendez-vous au Centre culturel et associatif Le Domino un mercredi par mois de 14h à 16h30
pour des ateliers, animations culturelles, rencontres, ou encore visites guidées d'exposition...
Entrée libre
Réservation conseillée
Tout public (les enfants doivent être accompagnés).

Prochains rendez-vous :
Mercredi 10 mai | dès 8 ans
Atelier de sensibilisation LSF et découverte de la culture sourde
Mercredi 7 juin | dès 8 ans
Atelier cartonnage avec Guilaine Vertueux

RÉSIDENCE D'ARTISTE

ARTS PLASTIQUES

• Semaines du 22 au 28 mai / du 5 au 11 juin / et du 30 juin au 7 juillet
• Temps convivial : préparation le 5 juillet, cuisine le 7 juillet, repas partagé le 8 juillet.
• Espace Socioculturel Arsène Bulard
OPEN UP / ***Lise Lerichomme (artiste plasticienne)***

Open Up vise à faire émerger artistes, acteurs, designers et artisans de plusieurs pays européens différents. La proposition imaginée par l'artiste Lise Lerichomme est une résidence en quatre temps assortie d'ateliers-rencontres autour de l'usage des ornements, boutons et insignes sur les vêtements. Comment un simple pin's, un costume brodé..., déterminent un ancrage territorial, un héritage familial ou culturel ? *Venez rencontrer l'artiste sur différents temps à l'Espace Socioculturel Arsène Bulard*
Entrée libre
Rens. : 03.44.52.35.00

SENIORS

• Jeudi 4 mai
QUARTIER LIBRE À ETRETAT
sur inscription

• Jeudi 25 mai
BARBECUE MUSICAL
Animation et barbecue à la Halle de Boulaines
sur inscription

• Jeudi 22 juin
DÉJEUNER DANSANT
Déjeuner pittoresque à la ferme du Bout des Près de Cernay-la-Ville
sur inscription
Rens. : 03.44.52.34.00

LA MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL VOUS INFORME

• Du 5 au 31 mai
CINÉMA ET LITTÉRATURE
Exposition réalisée par Sépia / Bodoni en lien avec le Festival de Cannes.
Une présentation des liens étroits qui unissent cinéma et littérature.

> Mercredi 17 mai à 14h
ATELIER CRÉATIF "LES PETITES MAINS"
Destiné aux enfants de 8 à 12 ans. Gratuit sur inscription

> Mercredi 17 mai
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE
Présentation de documents portant sur les minorités sexuelles (en lien avec l'Espace Socioculturel Arsène Bulard)

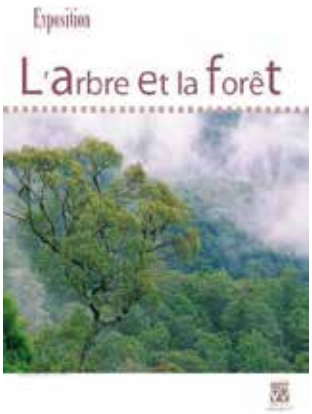

• Du 3 juin au 1er juillet
L'ARBRE ET LA FORÊT
Exposition réalisée par COMVV
Cette exposition est un éloge à la puissance et la longévité des arbres. Elle présente différents types de forêts et d'arbres.

> Samedi 10 juin à 15h
THÉÂTRE D'IMPROVISATION
Avec Artsouilles et Cie *(durée 20/30 minutes)*

LE RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS
Venez partager avec vos tout-petits (18 mois - 3 ans) un moment autour de la lecture, des comptines, jeux de doigts...
Nouveau ! Séances d'une heure.
> les samedis 27 mai et 24 juin de 9h30 à 10h30
Gratuit sur inscription obligatoire

PROMENONS-NOUS DANS LES PAGES
Un temps de lecture destiné aux enfants à partir de 3 ans.
> les mercredis 24 mai et 21 juin de 16h à 16h30
Gratuit sur inscription obligatoire

JOUONS ENSEMBLE
Séance jeu (jeux de mémoire, d'association, d'énigmes, d'adresse…) pour un public familial.
> le samedi 13 mai
> 2 séances seront proposées : 14h-15h et 15h15-16h15
Gratuit sur inscription obligatoire

MA MÉDIATHÈQUE À LA CARTE
Un accueil convivial et personnalisé pour découvrir les ressources de votre médiathèque.
L'équipe est à votre disposition : pour vous inscrire, découvrir les espaces, la programmation, vous présenter les ressources numériques de la MDO et vous y inscrire, répondre à vos questions...
Dorénavant cet accueil se fait quand vous le souhaitez, sur inscription préalable, en vous adressant à un / une bibliothécaire sur place ou par téléphone au 03.44.52.34.60
Gratuit, sur inscription obligatoire

VOYAGE AUTOUR DU JEU
La Médiathèque de Méru et le Service à l'autonomie des personnes du Bray Vexin Sablons Thelle, (Service du Conseil départemental de l'Oise) vous proposent un temps de partage autour du jeu à destination des seniors et de leurs aidants sur le canton de Méru.
> les jeudis 11 mai et 8 juin de 14h30 à 16h30

Rens. : 03.44.52.34.60

Les animations et accueils de groupe sont gratuits, sur inscription obligatoire (nombre de places limité) à partir du lien : https://reservation.mediatheque-meru.fr/

L'ESPACE SOCIOCULTUREL ARSÈNE BULARD VOUS INFORME

La Fête de quartier, on la prépare ensemble ?

Programmée en septembre prochain, la fête de quartier est un événement fédérateur à l'ESCAB.

L'an dernier, elle a réuni des habitants, des associations, des bailleurs, différents services communaux, des acteurs locaux et institutionnels. L'édition 2023 portera le thème : "Méru prépare les jeux".

Vous souhaitez participer à son organisation, animer une action ou simplement être acteur dans ce rendez-vous local ? dites-le-nous ! Les réunions de préparations débuteront dès le mois de mai.

Renseignement auprès de l'accueil de l'ESCAB pendant nos heures d'ouverture.

Un stage pour devenir animateur à l'ESCAB !

Du 1er au 8 juillet 2023, l'ESCAB accueillera la formation de base du BAFA dans ses locaux, avenue du 11 Novembre à Méru.

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est un diplôme non professionnel qui permet d'accéder aux fonctions d'animateur et permet d'encadrer des enfants au sein des accueils collectifs de mineurs. Il est accessible à toutes les personnes à partir de 16 ans.

Il permet aux jeunes d'acquérir leur première expérience professionnelle et constitue une excellente porte d'entrée vers les carrières de l'animation socio-culturelle ou sportive.

La formation est dispensée par les FRANCAS de l'Oise, organisme de formation en animation. Elle se déroulera en demi-pension.

Le BAFA se déroule en 3 étapes : formation générale, stage pratique, stage d'approfondissement ou de qualification.

Le coût de la formation s'élève à 380€ pour les Méruviens, 460€ pour les extérieurs.

Des aides et dispositifs existent pour aider au financement, n'hésitez-pas à venir nous rencontrer !

Renseignement auprès de l'accueil de l'ESCAB pendant nos heures d'ouverture.

Espace socioculturel Arsène Bulard
32 avenue du 11 Novembre à Méru - Tél : 03.44.52.34.80
e-mail : csfaccueil@ville-meru.fr
Horaires d'ouverture
Lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h / Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
L'adhésion individuelle annuelle est fixée à 3 € pour les Méruviens et 6 € pour les extérieurs.
L'adhésion famille annuelle est fixée à 6 € pour les Méruviens et 12 € pour les extérieurs.

PLACE AUX ASSOCIATIONS !

• Dimanche 14 mai de 14h à 19h
• La Manufacture
BAL COUNTRY
Organisé par l'association MLD Country Méru.
Soirée animée par Toly et Dj Chicken.
Tarif : 12 €
Réservations au 06.15.25.09.82

• Samedi 20 mai à 21h30
• La Manufacture
WEEK-END CREATIV' SNEAK ART / SPECTACLE DE DANSE
Plus de 100 danseurs et danseuses.
Ouverture des portes : 20h30.
Par l'association Creativ'sneak art
Tarif : 10 € sur place / 8 € en prévente.

• Dimanche 21 mai à 14h
• La Manufacture
WEEK-END CREATIV' SNEAK ART / CONCOURS CHORÉGRAPHIQUE BATTLE
Début des préselctions : 13h
Par l'association Creativ'sneak art
Tarif : 5 €

Réservations : 06.26.32.19.97
ou par mail à l'adresse :
creativesneakart@gmail.com

• Dimanche 18 juin
• Place des Fêtes
31e BROCANTE MÉRU - BORKEN - IZABELIN
Buvette - sandwichs - produits régionaux d'Allemagne et de Pologne
Tombola (2 € l'enveloppe, toutes gagnantes, tirage gros lots)
5 euros le mètre linéaire (2 mètres minimum)
Les inscriptions seront enregistrées du 1er au 15 juin inclus, (sauf le dimanche 4) les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 16h30 à 19h et les vendredi, samedi et dimanche de 10h à 12h à la résidence Beauséjour (1 rue François Vallet).
Organisée par le comité de jumelages Méru-Borken-Izabelin
Rens. : 06.72.18.23.86 ou 07.82.60.45.87

• Vendredi 23 juin à 20h
• Théâtre du Thelle
SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE ZUMBA
Venez découvrir l'univers de la zumba pour les enfants et les adultes dans une ambiance festive et colorée. Joie, rire, musiques du monde au programme !
Par l'association Baila Conmigo Fitness Danse et Bien Être
Tarif : 5 €
Renseignements au 06.63.87.45.89

• Samedi 24 juin à partir de 16h
• La Manufacture

FESTIVAL TROPI'KA (1re ÉDITION)

Venez découvrir une ambiance chaleureuse articulée autour de la musique traditionnelle originaire des DOM-TOM et des nombreux stands artisanaux de l'Outre-Mer. Restauration sur place

organisé par l'association Sous les tropiques de Méru

Tarif : 10 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Renseignements : 07.68.69.67.42
souslestropiquesdemeru@hotmail.com
Réservations sur le site :
www.bizouk.com

• Vendredi 30 juin à 20h30
• Samedi 1er juillet à 20h30
• Dimanche 2 juillet à 15h
• Théâtre du Thelle

LA VÉRITABLE HISTOIRE DU MANCHOT QUI N'AVAIT PAS DE GENOUX

Venez retrouver l'humour déjanté de la compagnie de la Souris Verte qui présentera son prochain spectacle "La véritable histoire du manchot qui n'avait pas de genoux".

Une création "Souris Verte" qui propose une série de sketches pleins d'humour et d'ironie portant sur l'écologie, l'égalité homme-femme, et plein d'autres petites choses de la vie...

par la Compagnie de la Souris verte
Entrée libre - Participation au chapeau
Renseignements : 06.12.84.23.15

L'ALC VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

• Samedi 13 mai
• Théâtre du Thelle

GALA DE DANSE MODERN'JAZZ*

Groupe d'Elodie

• Samedi 27 et dimanche 28 mai
• Théâtre du Thelle

THÉÂTRE

• Dimanche 11 juin
• Théâtre du Thelle

MUSIQUE

• Dimanche 18 juin
• Théâtre du Thelle

GALA DE DANSE MODERN'JAZZ* ET DANSE CLASSIQUE

Groupe d'Oriana

MUSÉE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE

EXPOSITION TEMPORAIRE "DUNKERQUE, PORTE SUR LE MONDE"

• Jusqu'au 30 juin 2023

Le Musée de la Nacre et de la Tabletterie prend le large et vous invite au voyage avec son exposition temporaire Dunkerque, porte sur le monde en partenariat avec le Musée des beaux-arts de Dunkerque et son opération « Destination musée ».

Plus de deux cent cinquante œuvres du musée dunkerquois sont réunies et présentées de façon inédite pour vous conter l'histoire de la Ville de Dunkerque, véritable porte d'entrée sur le monde.

Entrée : 3,50 €

LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

• Samedi 13 mai de 18h à 22h30

Rendez-vous au Musée de la Nacre et de la Tabletterie pour la 19e édition de la Nuit Européenne des Musées.

Tout au long de la soirée, plongez dans l'univers sonore de la Compagnie Musique Acoustique Machine et leur spectacle Le Chemin des Mélodies.

Le duo formé de Viviane Arnoux (accordéon, voix) et de François Michaud (violon, alto), rencontre Mohanad Aljaramani (percussions, oud), croisé sur des scènes du monde au côtés du chanteur syrien Abed Azrié, dans un cheminement inspiré par notre exposition Dunkerque, porte sur le monde.

Une promenade musicale telle une invitation à compléter les émotions du sens de la vue par l'écoute, jusqu'à la fête !

Les guides seront également présents pour vous présenter les ateliers reconstitués du boutonnier, mis en fonctionnement par notre machine à vapeur centenaire !

En parallèle, dans le cadre du dispositif "La classe, l'œuvre !", les élèves de 3e Prépa Métiers du Lycée Paul Langevin de Beauvais vous feront découvrir des outils de médiation interactifs et numériques qu'ils ont conçus eux-mêmes pour vous présenter des pièces phares du musée.

Gratuit, tout public

ESCAPE GAME "PRISONNIERS DU TEMPS"

photo Jean-Baptiste Quillien

Prêt à embarquer pour un voyage dans le temps avec les fantômes du musée ?

Vous disposez de 60 minutes pour exécuter votre mission et résoudre les énigmes !

À l'aide d'un casque de réalité virtuelle, parcourez les espaces du musée et relevez le défi en famille ou entre amis.

De 3 à 6 joueurs, accessible dès 10 ans

Tarif dégressif, à partir de 24€ par personne.

Sessions disponibles les matins les weekends et les vacances scolaires

Réservation obligatoire 15 jours à l'avance minimum au 03 44 22 61 74 ou à reservation@musee-nacre.fr

Musée de la Nacre et de la Tabletterie
51, rue Roger Salengro 60110 Méru
Tél. : 03.44.22.61.74
contact@musee-nacre.fr
www.musee-nacre.fr
Suivez nos actualités sur nos pages Facebook et Instagram

Ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30 sauf le mardi
Visites guidées du musée à 15h et 16h15
Visite de groupes le matin, uniquement sur réservation

Secouristes Français Croix Blanche

Une unité a ouvert ses portes à Méru !

Association de sécurité civile, agréée d'utilité publique, la Fédération des Secouristes Français Croix Blanche est implantée dans 75 départements (métropole et outre-mer), soit 188 associations locales.
Le comité départemental de l'Oise, présidé par Yoann Glumineau, compte cinq unités dont une à Méru qui a ouvert ses portes en février dernier.
La Ville a en effet mis à disposition un local, rue Voltaire, permettant aux bénévoles d'entreposer du matériel et de dispenser des formations auprès des particuliers.
Formations qui peuvent par ailleurs être organisées en interne au sein des entreprises et collectivités.
Déjà présents depuis quelques temps sur les manifestations locales, comme la fête du Parc, le forum des associations, le Téléthon, entre autres, les bénévoles de l'unité de Beauvais (dont dépend Méru), avaient également organisé des sessions de dépistage du Covid-19 avant les fêtes de fin d'année.

Leur devise "Servir".

La Croix Blanche recrute dans ces différentes sections.
Vous souhaitez apprendre les gestes qui sauvent ? Devenir secouriste et les accompagner sur de grands événements sportifs ou culturels ?
Alors n'attendez plus, rejoignez-les !

Recrutement de bénévoles dès l'âge de 16 ans.

MISSIONS

- Formation
- Opération de secours
- Soutien aux populations
- Dispositif préventionnel de secours

FORMATIONS

- Initiation aux premiers secours
- Premiers secours civique de niveau 1
- Premiers secours en équipe de niveau 1
- Premier ssecours en équipe de niveau 2
- Sauveteur secouriste du travail
- Formateur

Fondée à Paris en 1892, La Croix Blanche est présente dans l'Oise depuis 2000.
L'association apporte des formations de secourisme pour le public et les professionnels.
L'enseignement des gestes de premiers secours (Initiation, PSC1, PSE1, PSE2, BNSSA, SST, BNMPS, etc.) se réalise avec des formateurs experts dans leur domaine.
Service de proximité, la Croix Blanche assure votre sécurité lors de manifestations, concerts, fêtes, courses... en tenant des postes de secours.
Les bénévoles interviennent également en collaboration avec les services de secours du département lors de catastrophes.

SECOURISTES FRANÇAIS CROIX BLANCHE UNITÉ DE MÉRU
Rue Voltaire 60110 Méru
Tél. : 06 67 05 78 74
meru@croixblanche60.fr

JE BOOSTE MON QUARTIER, MA RÉUSSITE, MON AVENIR

MERCREDI 24 MAI
DE 13H30 À 18H
QUARTIER DE LA NACRE

Clésence et le "Bus Entrepreneuriat Pour Tous" de BGE Picardie vous proposent un village gratuit et ouvert à tous au cœur de votre quartier, en partenariat avec la ville de Méru.

Cet évènement permet d'intensifier les relations partenariales en regroupant plusieurs acteurs locaux et complémentaires aux pieds des immeubles.

À cette occasion, des cafés-rencontres seront organisés pour aborder différentes thématiques :

14h à 14h45 : ENTREPRENEURIAT "Devenir entrepreneur"
15h à 15h45 : ORIENTATION FORMATION EMPLOI INSERTION
16h à 16h45 : QUARTIER DE DEMAIN "Bien vivre ensemble"

Les objectifs sont :

- de sensibiliser et détecter les porteurs d'idées ainsi que les porteurs de projets professionnels,
- de dynamiser le territoire,
- d'informer et communiquer sur les dispositifs existants,
- d'apprendre à mieux vivre ensemble et dans son logement.

Inscription aux cafés-rencontres

À cette adresse mail : emilie.vary@bge-picardie.org ou en flashant le QR CODE sur l'affiche

COMMUNIQUÉ DE L'ASSURANCE MALADIE

LE COMPTE AMELI : VOTRE ALLIÉ POUR DES DÉMARCHES SIMPLES ET RAPIDES !

Le compte ameli, c'est un espace personnel (à l'assuré et ses ayants droit) sécurisé pour accéder à tous les services depuis un ordinateur ou un mobile (via l'application) : consulter les remboursements, télécharger des attestations, déclarer la perte ou le vol de la carte Vitale et en demander une nouvelle, prendre un rendez-vous avec un conseiller… Plus de 40 téléservices permettant à l'assuré de réaliser ses démarches en toute autonomie. Pour cela, il convient d'adopter les bons réflexes pour une prise en main optimale. Quelques conseils…

Créer un compte ameli ou se connecter au compte ameli en se rendant sur ameli.fr

Pour créer un compte ameli, rien de plus simple, l'assuré doit être âgé de 18 ans plus, posséder une adresse email personnelle et se munir de son numéro de Sécurité sociale (NIR) inscrit sur la face de sa carte Vitale.

Réactiver son code en cas de perte du mot de passe en cliquant sur « code oublié » de la page d'accueil du compte ameli.fr

Un email sera automatiquement envoyé sur l'adresse email renseignée lors de la création du compte afin que l'assuré renseigne un nouveau code.

Si l'adresse mail associée au compte n'est plus accessible, il convient d'appeler le 36 46 (service gratuit + coût de l'appel) pour être aidé par un téléconseiller de l'Assurance Maladie.

L'Assurance Maladie accompagne les assurés à la prise en main du compte ameli sur son compte YouTube, en mettant à disposition des vidéos "tuto".

PLAN CANICULE

PERSONNES FRAGILES, FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DU CCAS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE RAPPELLE
> AUX PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES,
> AUX PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS,
QU'ELLES PEUVENT DEMANDER LEUR INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF PRÉVU À L'ARTICLE L. 121-6-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES.
EN CAS D'ALERTE À LA CANICULE*, ELLES SERONT RÉGULIÈREMENT CONTACTÉES AFIN DE RAPPELER LES RÈGLES DE PRÉVENTION.

Ce registre est géré dans le respect des conditions légales. Ce recensement repose sur une démarche volontaire des personnes ou par l'intermédiaire de leur représentant légal. Ainsi, un courrier avec coupon-réponse a été adressé aux personnes concernées début avril afin de s'inscrire sur ce registre. Pensez à le renvoyer ou à vous faire connaître auprès du CCAS.

**Plan déclenché par la Préfecture*

Pour plus d'informations

Centre communal d'action sociale 24 rue Voltaire à Méru - Tél. : 03.44.52.34.00

RAPPEL

MAIRIE - DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES : DE NOUVEAUX HORAIRES

Depuis le 17 avril, les services de la Direction des affaires générales (carte d'identité, passeport, état-civil, élections, recensement) sont ouverts :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Mercredi : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Pour mémoire, il est possible de prendre rendez-vous directement sur le site de la Ville (www.ville-meru.fr) pour solliciter une demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport, vous inscrire sur la liste électorale, vous faire recenser, etc.

Vous pouvez également contacter le standard au 03 44 52 36 00.

DIVAGATION INTERDITE

Tout chien circulant sur la voie publique, sur les voies piétonnières, dans les parcs, les espaces verts et les jardins communaux doit être impérativement tenu en laisse (et muselé pour les catégories d'attaque ou de défense et de garde) et être identifiable par tout procédé agréé.

Sur toute l'étendue du territoire communal, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et notamment les chiens sans maître ou gardien.

L'action de divaguer est constituée lorsque tout chien n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Tout chien errant non identifié trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même de tout chien errant paraissant abandonné, même dans le cas où il serait identifié.

Tous les animaux divagant sur la voie publique sur le territoire de la commune de MERU, Oise, à l'exclusion de tout autre lieu, feront l'objet d'une capture et seront déposés à la Police Municipale de Méru. Ils seront ensuite pris en charge par l'Organisme de protection animale qui aura signé une convention avec la Ville de Méru.

Les animaux capturés, identifiés ou réclamés, seront remis à leur propriétaire contre remboursement des frais de garde et d'identification.

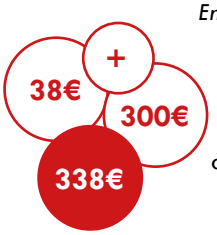

En cas de non respect l'infraction est passible d'une CONTRAVENTION à laquelle s'ajoutent les FRAIS DE DÉPLACEMENT à la fourrière animale.

Rappel

L'accès aux bâtiments publics, aux aires de jeux d'enfants, aux cimetières et aux équipements sportifs sont interdits aux chiens, même tenus en laisse.

Cette obligation ne s'applique pas aux personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article 174 du Code de la Famille et de l' Aide Sociale.

Même tenus en laisse, les chiens sont interdits à l'intérieur des édifices publics ou culturels.

Tout propriétaire ou détenteur de l'un des chiens classés dans les catégories de chiens d'attaque ou de chiens de défense et de garde est tenu d'en faire la déclaration à la Mairie.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

Ma mairie en poche.

À télécharger gratuitement sur votre smartphone (ou votre tablette) elle vous permet notamment de vous abonner au fil'info de Méru et ainsi recevoir les dernières actualités de la commune.

1 > Téléchargez
l'application sur votre smartphone (ou votre tablette)

2 > Recherchez
Méru par son nom ou son code postal

3 > Abonnez-vous
au fil d'infos

4 > Recevez
en temps réel les alertes et infos sur votre smartphone (ou votre tablette)

Rendez-vous sur le **site Internet de la ville**

ville-meru.fr

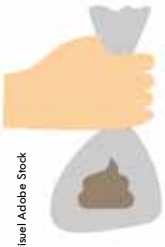

visuel Adobe Stock

SACS OBLIGATOIRES

Il est désormais obligatoire d'être en possession de sacs de ramassage des déjections de son animal à 4 pattes lors des promenades quotidiennes.

En cas de non respect, l'infraction est passible d'une contravention de ..... **68 €**

Rappelons que la Ville dispose d'une quarantaine de distributeurs de sacs installés dans les différents quartiers de la Commune.

Pour mémoire, **les déjections canines laissées au sol** sont passibles
d'une **CONTRAVENTION .....135 €**
à laquelle s'ajoutent **+**
les **FRAIS D'INTERVENTION .....300 €**
des services municipaux

435 €

ATTENTION !
Ces contraventions sont cumulables en cas de non respect de ces différents arrêtés municipaux.

POLICE MUNICIPALE : UNE BRIGADE CYNOPHILE

Comme annoncé en début d'année, les effectifs de la Police municipale de Méru compte deux nouveaux "agents", à savoir deux bergers belges malinois. Ces deux frères assureront leurs fonctions au quotidien sous le contrôle de deux maîtres chiens dûment formés et diplômés pour l'exercice de cette spécialité.

Arrivés au domicile de leur maître-chien respectif à la mi-février, ils seront opérationnels fin septembre.

En effet, tout comme leurs maîtres, les chiens disposeront d'une formation initiale, mais aussi d'une formation continue, ceci afin d'être toujours au maximum de leur capacité.

Pour mémoire, leurs missions seront orientées sur la prévention, la dissuasion, la surveillance, la sécurisation des voies publiques notamment par des patrouilles pédestres ainsi que lors des manifestations publiques et culturelles.

Chiens de défense, leur présence visera à limiter les comportements agressifs vis-à-vis des policiers et des administrés. Cette brigade interviendra également en appui des militaires de la Gendarmerie nationale, dans le respect des compétences respectives.

Par ailleurs, les agents de la brigade cynophile seront engagés sur la capture des chiens errants et dangereux.

Cette brigade cynophile interviendra pour l'accomplissement des missions mentionnées à l'article L511-1 du Code Sécurité intérieure. L'emploi du chien de patrouille de police municipale en frappe muselée ou au mordant par le maître-chien obéit au principe de la légitime défense, dans les conditions prévues par l'article 122-5 du code pénal.

PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, vous pouvez appeler le poste de Police municipale au 03.44.52.35.20 ou appeler Résogardes au 32.37 (24h/24 - n°Audiotel 0,34 euro TTC/Min.).

A partir de 22h, avant de vous rendre à la pharmacie, vous devez passer d'abord par la Police municipale. Les pharmacies de Méru sont ouvertes les lundis après-midi.

Méru

Ph. DE L'ETOILE :
03.44.52.14.01
1 rue C.Claudel

Ph. LAFAYETTE :
03.44.52.18.93
9 rue P. Picasso

Ph. DE LA MAIRIE :
03.44.22.41.57
4 place de l'Hôtel de Ville

Ph. DE LA POSTE :
03.44.52.33.00
97 rue de Martyrs

Andeville

Ph. LECLERE- JOUEN :
03.44.52.08.16
1 place A.Croizat

Amblainville

Ph. DE LA PLACE :
03.44.22.33.44
5 place du 8 mai 45

Bornel

Ph. SOCIRAT :
03.44.08.50.33
48 rue Pasteur

St Crépin

Ph. VASSOUT-JACOB :
03.44.08.78.44
41 rue de l'Europe

Chambly

Ph. GAMBIER :
01.39.37.20.48
1 rue Marc Seguin

Chambly

Ph. COHEN :
01.34.70.51.37
CCial Leclerc

Ph. TRIGOULET :
01.34.70.50.09
79 place de l'Hôtel de Ville

Le Mesnil en Thelle

Ph. BULLOT :
03.44.26.61.36
86 rue de la Libération

Neuilly-en Thelle

Ph. MEOT :
03.44.26.70.54
16 place Mal Leclerc

MÉDECINS

Si vous avez besoin d'un médecin en dehors des heures de consultation, vous devez appeler le 15 (SAMU)

Dr. ASENSIO-BOURCIER : 03.44.52.04.11

Dr. ASSYAG : 03.44.52.05.09

Dr. DAHER CHAMS : 03.44.22.68.62

Dr. HASSANI : 03.44.03.46.75

Dr. KAWIECKI : 03.44.08.33.22

PÔLE SANTÉ : 09.65.21.19.82
(rue du 8 mai 1945 - Méru)

INFIRMIÈRES

Florence BENISTANT, Ilham HAMCHA, Sandrine LARBI et Leïla CHELLALOU: 03.44.52.20.53
Pôle Santé - rue du 8 Mai 1945 - Méru

Véronique MICHEL, Lucie PETIT, Elsa ROMET et Séverine LOUP DUNEUFGERMAIN : 03.44.84.94.70
Pôle Santé - rue du 8 Mai 1945 - Méru

Delphine GAUDION : 03.44.52 14 05 / 06.47.87.99.18
16, avenue Victor Hugo - Méru

Léa TOSSINOU et Julie GRIMAUD : 03.44.52.13.47 / 06.22.69.20.56
6 place de l'Hôtel de Ville - Méru

Cécile LE BOURHIS, Sabrina ORNEME et Aurore AUGER : 06.68.02.67.24
6 place de l'Hôtel de Ville - Méru

Sullivan BREUNEVAL : 07.61.25.07.46
19 rue Gambetta - Méru

PÔLE SANTÉ - MAISON MÉDICALE

Rue du 8 mai 1945 - Méru - Tél. : 09.65.21.19.82

ORTHODONTISTE : Dr BAHBOUH

MÉDECIN GÉNÉRALISTE : Dr HASSANI

PNEUMOLOGUE* : Dr SOGNIGBÉ
(*Maladies respiratoires - Asthme - Apnée du sommeil)

SAGE-FEMME : AURÉLIE SABOURIN

HYPNOTHÉRAPEUTE : LAURA DUVAL

CONSULTATIONS EXTERNES DE L'HÔPITAL DE BEAUVAIS / CRÈVECŒUR-LE-GRAND

Rue du 8 Mai 1945 - Méru - Tél. : 03.44.52.38.23

CHIRURGIE VISCÉRALE - DERMATOLOGIE - GASTRO-ENTÉROLOGIE - O.R.L. - GYNÉCO-MATERNITÉ

ILS SONT NÉS

13/02	Héloïse BOUNOUA
14/02	Leyanah TAMBOURA
14/02	Charlène KITOYI
15/02	Inaya LANDIVEL SANATANY
15/02	Sylia AIT TALEB
20/02	Luel HALILI
23/02	Shedlyne VALME
23/02	Lala-Fatima AIT YAHIA
28/02	Morgan CAU
01/03	Liam ANTONY
03/03	Nahyl SAF
05/03	Lola VITAL
07/03	Leïa FICHER
07/03	Mona BAKHOUCHE
09/03	Elyes ABDERRAHMANE
09/03	Fares ABDERRAHMANE
09/03	Hajar HAMMOU
11/03	Janna ES-SAHLI

ILS NOUS ONT QUITTÉS

09/02	Marissa SHAW âgée de 54 ans
24/02	Arlette DEBRAY âgée de 81 ans
27/02	Liliane DESLONDES née DUVAL âgée de 92 ans
01/03	Micheline VILLOT née CARPENTIER âgée de 93 ans
05/03	Brigitte RIGUIDEL née TESNIER âgée de 69 ans
04/03	Jacques BUCHOUX âgé de 83 ans
04/03	Roger PARAGEAU âgé 82 ans
08/03	Monique CHASSAGNE âgée de 86 ans
09/03	Marie THIERRY née GÉRARDIN âgée de 96 ans
09/03	Roland LE VILLAIN âgé de 78 ans
13/03	Gérard NOËL âgé de 93 ans

NUMÉROS UTILES

Mairie
03 44 52 36 00

Centre communal d'action sociale (CCAS)
03 44 52 34 00

Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation (DASA)
03 44 52 34 12

Crèche Familiale/Halte Garderie
03 44 52 36 30/36 31

Accueil de Loisirs
03 44 52 34 10

Service Communication
03 44 52 36 03

Office de Tourisme
03 44 84 40 86

Centre Anti-poison
0.825.81.28.22

Brigade verte
06 65 22 81 85

Police municipale
0806 707 807

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

DIS-MOI DIX MOTS
Vendredi 24 mars
Médiathèque Jacques brel

DOUX RÊVEURS
Centre culturel Le Domino et Médiathèque Jacques Brel

TOUTES LES CHOSES GÉNIALES
Jeudi 30 avril
Espace Socioculturel Arsène Bulard

6e SALON DU

JARDIN

ÉDITION SPÉCIALE ENVIRONNEMENT

- **Initiation au compostage**
- **Atelier de recyclage**

SAMEDI 27 & DIMANCHE 28 MAI 2023
CENTRE-VILLE MÉRU

LE SAMEDI DE 10H À 19H | LE DIMANCHE DE 10H À 17H30
FLEURS - OUTILLAGES - DÉCORATIONS -
PRODUITS GASTRONOMIQUES DE NOS RÉGIONS -
BIJOUX ET PRODUITS COSMÉTIQUES ARTISANAUX

visuel Adobe Stock

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
ANIMATIONS AVEC ARTSOUILLES ET CIE
Animation danse - Soupe à histoires - Atelier créatif - Stand maquillage - Jeux au jardin

RENSEIGNEMENTS
CENTRE CULTUREL ET ASSOCIATIF LE DOMINO
4-6 RUE MIMAUT - 60110 MÉRU - TÉL. : 03 44 52 35 00

VILLE DE Méru